

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Marc OXIBAR
	Hervé LUCBEREILH	à	Gérard ROSENTHAL
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Maylis DEL PIANTA	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
	Maité POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard AURISSET
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

REÇU

RAPPORT N° 160630-02 -ADM-

le - 8 JUL. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

GUIDE INTERNE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

M. AURISSET indique que lors de sa séance du 26 Mai dernier, le Conseil Communautaire a décidé de la création d'un service commun de la Commande Publique avec la Ville d'Oloron Sainte Marie.

Pour le fonctionnement de ce service, les personnels ont élaboré en commun un guide (joint à la présente délibération) qui s'attache à décrire le processus opérationnel de la "Commande Publique". Il analyse ainsi chaque procédure, tâches et opérations devant être réalisées tout au long de la chaîne de travail, depuis le service gestionnaire initiant la dépense (définition du besoin, consultation, commande.....), jusqu'au comptable chargé du paiement.

Ce guide propose, dans le cadre des nouvelles dispositions de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 Juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, un rappel de la réglementation applicable au niveau de la tâche considérée et propose une organisation interne en fonction des cas. Il permettra de renforcer la sécurité des procédures.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTE** le Guide de la Commande Publique élaboré par le service commun de la Commande Publique.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2016

Suivent les signatures

Affiché le 08.07.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le - 8 JUIL. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE